

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

**ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 0471/2026**

**A L'INSTITUT MIHAJLO PUPIN DOO BELGRADE (ZVEZDARA).**

Après avoir reçu le contrat du marché n° ACGT/DG/CGPMP/MF/AOI/30/2022, conclu avec l'Agence congolaise des Grands Travaux (ACGT), pour un montant total hors taxe dollars américains six millions deux cent nonante-huit mille cinq cent cinquante-deux, soixante-huit centimes (USD 6 298 552,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante-quatre mille quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-sept centimes (USD 44 089,87), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/02/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etat-lissement

Directeur Général

0000047